

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue par vidéoconférence à huis clos le mercredi 18 mars 2020 à 12h15.

Sont présents :

Robert Chartier, conseiller n° 1
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Cedric Briggs, conseiller n° 6
formant quorum sous la présidence de Jacques Drolet, maire.

Est également présent :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier

092-0320
AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'état d'urgence sanitaire relié à la pandémie de COVID-19, les formalités habituelles pour une séance du conseil ne s'appliquent pas. Tous les membres du conseil sont présents et sont d'accord pour tenir la présente séance extraordinaire.

093-0320
ADMINISTRATION
SERVICE D'IMPARTITION DES APPELS MUNICIPAUX -
CITAM

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu unanimement d'accepter la proposition de CITAM pour la fourniture d'un service téléphonique 3-1-1 considérant l'urgence de la pandémie.

Adoptée à l'unanimité

094-0320
ADMINISTRATION
TAXES MUNICIPALES

IL EST unanimement résolu de reporter le paiement des taxes de la fin mars au 25 juin et de suspendre les intérêts durant cette période.

095-0320
CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Aucun autre sujet n'étant discuté, il est mis fin à la vidéoconférence.

Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Jacques Drolet
Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.